ÉCHANGE

NÉGOCIATION NATIONALE 2028 – COLLECTE DE DONNÉES

Personnes-ressources :
Nathalie Gauthier
Sylvain Dupuis

Réunion du 9 septembre 2026

Mise en contexte

La négociation nationale de 2028 peut sembler encore éloignée. Pourtant, le processus menant à cette négociation est déjà commencé.

Dès septembre 2026, les membres sont appelés à participer à une première collecte de données qui vise à faire émerger les préoccupations, les réalités vécues et les priorités des personnes enseignantes.

Pour le SEO, cette première étape représente une occasion importante de réfléchir collectivement à notre rôle dans la mobilisation des membres et dans l'appropriation de la prochaine négociation. L'objectif du présent document est donc de :

- situer la collecte de données dans l'ensemble du processus de préparation de la négociation de 2028;
- rappeler l'importance de la participation des membres;
- préciser le rôle que peuvent jouer les personnes déléguées;
- présenter différents moyens de communication et de mobilisation à privilégier;

Une négociation dans un contexte inédit

La négociation nationale, qui est à nos portes, se déroulera dans un contexte inédit. Au cours des dernières années, le gouvernement de la Coalition avenir Québec (CAQ) a adopté un ensemble de lois qui ont et auront un impact important sur le personnel enseignant, notamment sur la façon dont se dérouleront les prochaines négociations.

En vertu de la *Loi sur la négociation et la détermination des conditions de travail requérant une coordination nationale notamment dans les secteurs public et parapublic*, la présentation de notre cahier de demandes syndicales, à la partie patronale, devra se faire au plus tard le 1er novembre 2027. Cette date marque le lancement de la négociation avec la partie patronale et constitue le point de départ d'un compte à rebours qui comprend de nombreuses étapes de préparation, comprises dans le processus d'élaboration et de dépôt des demandes syndicales. Ce processus inclut notamment l'adoption d'un calendrier de consultation des membres, la détermination des sujets de consultation et deux phases d'échanges avant que le Conseil fédératif de négociation (CFN) n'adopte le cahier des demandes syndicales.

Conformément aux *Statuts de la Fédération autonome de l'enseignement (Statuts)* et au *Règlement sur la négociation nationale*, le 17 juin dernier, le CFN a adopté le processus d'élaboration et de dépôt des demandes syndicales en vue de la négociation de 2028 en ajoutant, en amont de la consultation statutaire, une collecte de données auprès des membres et des syndicats affiliés.

Cette démarche vise notamment à mieux tenir compte de la réalité vécue sur le terrain et à préparer la consultation statutaire qui suivra.

La collecte de données : une première occasion de se faire entendre

La collecte de données lancée lundi le **8 septembre 2026** se déroulera jusqu'au **27 septembre 2026**. Elle constitue la première étape d'un processus qui mènera à l'adoption du cahier de demandes syndicales dans le cadre de la négociation de 2028.

Les personnes enseignantes sont invitées à répondre à deux questions ouvertes :

1. Selon votre expérience, quelles conditions de travail actuelles sont les plus importantes à maintenir? Expliquez pourquoi c'est important.
2. Selon votre expérience, quelles conditions de travail devraient être améliorées en priorité? Expliquez ce qui devrait changer.

La démarche se veut volontairement simple et accessible. Elle permet aux membres de faire connaître les éléments de leurs conditions de travail qui leur apparaissent les plus importants, sans avoir à se prononcer dès maintenant sur l'ensemble des sujets qui pourraient éventuellement faire l'objet de revendications.

Cette collecte constitue donc une première occasion de faire entendre la réalité du terrain.

Pourquoi une collecte avant la consultation statutaire?

La convention collective compte plusieurs centaines de pages et la nouvelle réalité entraîne une augmentation importante du nombre de sujets qui pourraient être abordés à l'échelle nationale.

La collecte de données vise notamment à faire ressortir les préoccupations qui reviennent le plus souvent afin d'orienter la consultation statutaire qui aura lieu par la suite. Elle répond également à une préoccupation exprimée depuis plusieurs années par les membres : les consultations syndicales peuvent être longues, complexes et difficiles à rattacher à leur réalité quotidienne.

L'objectif est donc de commencer par écouter les membres et de faire émerger les grandes préoccupations avant de les inviter à se prononcer plus largement sur les conditions de travail. La collecte de septembre permettra ainsi de mieux préparer les prochaines étapes du processus.

De la participation individuelle aux priorités collectives

Il est important de bien comprendre la portée de cette première consultation. **Une réponse individuelle ne devient pas automatiquement une demande syndicale.**

Les réponses permettront plutôt de faire ressortir les préoccupations et les priorités qui sont partagées par un nombre important de personnes enseignantes. Elles contribueront ensuite à orienter les étapes subséquentes du processus.

Les demandes qui seront éventuellement déposées seront déterminées collectivement par les instances syndicales. Le processus prévoit différentes étapes de consultation, de discussion et de décision, notamment au sein des instances de la FAE. La logique est donc la suivante :

Réalités individuelles → préoccupations communes → priorités collectives → demandes syndicales → mobilisation → rapport de force

C'est cette appropriation collective qui permettra éventuellement de bâtir un rapport de force solide à la table de négociation. La participation à la collecte de septembre constitue ainsi beaucoup plus qu'une simple réponse à un questionnaire. Elle est une première façon de prendre part au processus qui mènera à la négociation de 2028.

Le rôle des personnes déléguées dans la mobilisation

Les personnes déléguées jouent un rôle central dans cette première étape. Leur rôle n'est pas de dire aux collègues quoi répondre, mais de leur permettre de comprendre **pourquoi leur participation est importante**.

La FAE prévoit d'ailleurs différents moyens pour soutenir les syndicats affiliés et les personnes déléguées : visites d'établissements, assemblées, rassemblements, vidéos explicatives, infolettres, trousses Web et publications sur les médias sociaux.

Au SEO, les personnes déléguées sont donc appelées à être des relais de la démarche dans leur établissement. Cela peut notamment passer par :

- expliquer simplement l'objectif de la collecte;
- rappeler les dates du 8 au 27 septembre;
- encourager chaque collègue à prendre quelques minutes pour répondre;
- répondre aux questions ou diriger les collègues vers les bonnes ressources;
- faire des rappels pendant la période de collecte;
- faire remonter au SEO les difficultés rencontrées sur le terrain;
- contribuer à créer un contexte où les membres comprennent que leur participation compte.

Une personne qui ne comprend pas l'utilité de la démarche risque davantage de ne pas participer.

À l'inverse, lorsqu'une personne comprend que sa réponse contribue à faire émerger les priorités qui orienteront les prochaines étapes, elle peut plus facilement se reconnaître dans le processus.

Les médias sociaux : faire circuler notre message

La mobilisation passe également par notre capacité à faire connaître et à faire circuler les messages liés à la négociation 2028. La FAE et le SEO produiront, au cours des prochains mois, différents contenus pour informer les membres, expliquer les enjeux et soutenir la mobilisation. Ils prévoient notamment des publications sur ses médias sociaux ainsi que des rappels hebdomadaires pendant la période de collecte.

Pour que ces contenus atteignent le plus grand nombre de personnes possible, notre rôle ne se limite toutefois pas à les produire : **nous devons aussi contribuer à leur donner de la portée.**

Aimer, partager, commenter et relayer les publications de la FAE et du SEO permet d'augmenter leur visibilité et de faire en sorte que les messages circulent au-delà des personnes qui suivent déjà nos pages. Il est donc souhaitable que les personnes déléguées deviennent également des **relais de la communication syndicale** dans leur établissement et sur les médias sociaux.

Cela peut notamment vouloir dire :

- suivre les pages du SEO et de la FAE;
- réagir aux publications et les partager lorsque cela est pertinent;
- commenter ou identifier des collègues afin d'attirer leur attention sur certains contenus;
- relayer les publications dans les espaces de communication utilisés dans les établissements, lorsque cela est approprié;
- rappeler aux collègues où trouver l'information officielle;

- utiliser les contenus produits par le SEO et la FAE comme points de départ pour susciter des discussions avec les membres.

L'objectif n'est pas de demander aux personnes déléguées de devenir des spécialistes des médias sociaux. Il s'agit plutôt de reconnaître que **chaque personne qui relaie un message contribue à élargir sa portée.**

Dans le contexte de la négociation de 2028, cette visibilité sera particulièrement importante. Nous voulons que les membres comprennent que la démarche ne se limite pas à répondre à un questionnaire : elle constitue le début d'un processus qui mènera à l'identification de priorités collectives, à l'élaboration de demandes et, éventuellement, à une mobilisation en vue de la négociation.

→ **La communication prépare la mobilisation.**

→ **La mobilisation contribue au rapport de force.**

Il importe donc que nos communications soient **vues, comprises et partagées**.

Ne pas seulement parler de la collecte : parler du pourquoi

Un des défis de cette première étape sera d'éviter que la collecte soit perçue comme un questionnaire de plus. Le message **« Il y a une collecte de données, allez répondre »** est nécessaire, mais il n'est pas suffisant. Il faut également expliquer : **Pourquoi est-ce important que je prenne le temps d'y répondre?**

La réponse est collective : parce que les réponses permettront de faire ressortir les réalités et les préoccupations qui sont partagées par les personnes enseignantes et qu'elles contribueront à orienter les prochaines étapes vers la négociation de 2028.

Cette façon de présenter la démarche permet de passer d'une logique de participation administrative à une logique de participation syndicale.

Une mobilisation qui commence avant même de connaître les demandes

Il peut sembler prématuré de parler de mobilisation alors que les demandes syndicales ne sont pas encore déterminées. Pourtant, le rapport de force ne se construit pas uniquement au moment du dépôt des demandes ou à la table de négociation.

Il se construit progressivement :

- lorsque les membres participent;
- lorsqu'ils comprennent les enjeux;
- lorsqu'ils discutent de leurs conditions de travail;
- lorsqu'ils s'approprient les priorités collectives;
- lorsqu'ils soutiennent les demandes qui seront déterminées par les instances;
- lorsqu'ils sont prêts à se mobiliser pour les défendre.

Pour que le rapport de force soit favorable à la table de négociation, les membres devront comprendre les demandes, s'y rallier et se les approprier. **La mobilisation de 2028 commence donc avec la participation de 2026.**

Les prochaines étapes vers la négociation de 2028

La collecte de septembre n'est que la première étape d'un processus plus large.

Automne 2026

Collecte de données : 8 au 27 septembre 2026

Les membres font connaître les conditions de travail qu'ils souhaitent maintenir ou améliorer.

Automne 2026

Analyse des résultats :

Les réponses sont analysées afin de faire ressortir les préoccupations et les priorités.

2027

Consultation statutaire

La collecte de données contribuera à orienter cette consultation portant sur les conditions de travail.

2027

Élaboration des demandes

Les propositions seront discutées et traitées dans les différentes instances selon le processus prévu.

Au plus tard le 1er novembre 2027

Dépôt des demandes syndicales

Les cahiers de demandes doivent être adoptés et déposés au plus tard le 1er novembre 2027.

2028

Négociation nationale

Les demandes collectivement déterminées seront défendues à la table de négociation.

Un défi collectif pour le SEO

Pour le SEO, l'enjeu de septembre est double. Nous devons d'abord **maximiser la participation** à la collecte de données.

Mais nous devons également profiter de cette étape pour commencer à développer une culture de participation et d'appropriation de la prochaine négociation. Cela signifie que nos actions de communication et de mobilisation doivent être cohérentes et complémentaires :

- → **La FAE informe.**
- → **Le SEO relaie et contextualise.**
- → **Les personnes déléguées expliquent et mobilisent.**
- → **Les membres participent et s'approprient la démarche.**

Les différents moyens doivent se compléter : présence dans les établissements, échanges directs avec les collègues, infolettres, communications du SEO et de la FAE, médias sociaux et rappels pendant la période de collecte.

La FAE prévoit elle-même une stratégie combinant ces différents moyens afin de rejoindre le plus grand nombre de personnes enseignantes possible. Notre défi sera donc de faire en sorte que cette stratégie prenne vie dans nos milieux.

La collecte : une occasion de prendre le pouls de nos milieux

Pour le SEO, cette collecte représente une occasion stratégique qui va au-delà de la participation à la démarche de la FAE. Elle nous permettra de **prendre le pouls de nos établissements dès maintenant** et de commencer à dresser une première cartographie de notre capacité de mobilisation.

Le niveau de participation et la mobilisation observée dans chaque milieu pourront nous donner des indications précieuses : quels milieux sont déjà mobilisés? Lesquels répondent rapidement? Lesquels ont besoin d'être davantage accompagnés, informés ou soutenus? Cette lecture nous permettra d'agir rapidement plutôt que d'attendre le début officiel de la mobilisation en vue de la négociation.

Les résultats de cette première mobilisation pourront ainsi nous aider à **prioriser notre tournée des établissements**, à adapter notre approche selon les réalités de chaque milieu et à concentrer nos efforts là où un coup de pouce sera nécessaire.

Il ne s'agit évidemment pas d'étiqueter les établissements ou de mesurer leur « performance » syndicale. L'objectif est plutôt de disposer d'un portrait stratégique de nos milieux afin de mieux soutenir les personnes déléguées et de renforcer progressivement notre capacité collective de mobilisation.

En ce sens, chaque participation à la collecte nous donne deux informations : **ce que nos membres veulent voir changer et notre capacité à les rejoindre et à les mobiliser.**

C'est une occasion à saisir dès maintenant pour mieux connaître notre terrain, identifier nos forces et repérer les milieux qui auront besoin d'un accompagnement accru.

La collecte devient ainsi un premier exercice de mobilisation, mais aussi un outil pour orienter notre action syndicale.

Conclusion

La négociation de 2028 peut sembler lointaine. Pourtant, le processus qui nous y mènera est déjà commencé. La collecte de données du **8 au 27 septembre 2026** constitue la première occasion pour les membres de faire entendre leur réalité et de contribuer à orienter la suite du processus.

C'est démontré et de plus en plus documenté : plus la base syndicale est impliquée tôt et de près dans l'élaboration des demandes, plus elle s'engagera dans la mobilisation liée à la négociation. Dans le contexte totalement inédit dans lequel nous nous trouvons, il s'agira de continuer à se mobiliser et à influencer nos milieux. Nous croyons que cela reste l'unique voie pour améliorer les conditions de travail du personnel enseignant et faire échec à l'héritage antisyndical et paternaliste légué par le gouvernement de la CAQ. Notre responsabilité collective est de faire en sorte que cette occasion ne soit pas manquée.

La négociation de 2028 ne commence pas à la table, elle commence avec nous!